

# Dossier de présentation

*Année universitaire 2019-2020*

**Master 2**

Spécialité

**Conseil, Etudes et Recherche en management**

Domaine : Droit, Économie, Gestion  
Mention : Management & Conseil

*Formation Initiale et Formation Continue*



Délivré par l'Université Paris-Est Créteil et conçu en étroite collaboration avec l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée, le Master 2 « Conseil, Études et Recherche » bénéficie du concours d'enseignants appartenant à d'autres établissements : ESCP-Europe et Université Paris 13 Sorbonne Paris-Cité.

Tous les partenaires de ce master participent aux réflexions portant sur l'évolution du diplôme. Ils facilitent également le travail de recherche que les étudiants doivent réaliser pour leur mémoire. Ces derniers peuvent accéder aux bibliothèques des institutions partenaires et trouver au sein de leurs équipes de recherche l'encadrement et le soutien dont ils ont besoin.

# SOMMAIRE

<b>CONTACTS UTILES À L'IAE</b> .....	<b>2</b>
<b>OBJECTIFS ET DEBOUCHÉS</b> .....	<b>3</b>
<b>ORGANISATION GÉNÉRALE</b> .....	<b>4</b>
<b>LES ENSEIGNEMENTS</b> .....	<b>5</b>
U.E. 1 – METHODOLOGIE ET OUTILS DE LA RECHERCHE EN SCIENCES DE GESTION .....	6
U.E. 2 – SEMINAIRES THEMATIQUES .....	9
U.E. 3 – PROJET DE RECHERCHE .....	13
<b>L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2019-2020</b> .....	<b>19</b>
<b>INFORMATIONS PRATIQUES</b> .....	<b>20</b>
<b>REGLEMENT INTERIEUR DE L'UNIVERSITE PARIS-EST</b> .....	<b>27</b>
<b>ANNEXE : CONTRÔLE DES CONNAISSANCES</b> .....	<b>28</b>

## CONTACTS UTILES À L'IAE

---

Responsables du Master : **Florence Allard-Poesi et Abdelmajid Amine**

Assistante pédagogique : **Cécilia Chapuy-Delille**

Tel. : 01.41.78.47.67

[m2-cer@u-pec.fr](mailto:m2-cer@u-pec.fr)

Directrice de l'IAE : **Armelle Glérant-Glikson**

Directrice adjointe : **Souad Lajili Jarjir**

Directrice des relations internationales : **Odile Solnik**

Responsable de la scolarité : **Bouchra Masmoudi**

Tel. : 01.41.78.47.43

[bouchra.masmoudi@u-pec.fr](mailto:bouchra.masmoudi@u-pec.fr)

Chargée des Relations Entreprises : **Dominique Humez**

Tel. : 01.41.78.46.12

[humez@u-pec.fr](mailto:humez@u-pec.fr)

Chargée de la Formation Continue : **Hélène Assi**

Tel. : 01.41.78.47.32

[formation-continue-iae@u-pec.fr](mailto:formation-continue-iae@u-pec.fr)

Chargée des relations internationales : **Viviane Peterson**

Tel. : 01.41.78.47.28

[international-iae@u-pec.fr](mailto:international-iae@u-pec.fr)

**Site de l'IAE : <https://www.iae-eiffel.fr/fr>**

### Le BDE

Le Bureau des Étudiants participe à la convivialité des études à l'IAE : soirées évenementielles, gala annuel, séjours aux sports d'hiver, sont autant d'occasions de se forger un esprit de groupe, de conforter saine émulation et nécessaire solidarité.

### L'IAE sur Facebook

L'IAE Gustave Eiffel vient d'ouvrir sa page Facebook, retrouvez-là à l'adresse suivante :



<http://www.facebook.com/pages/IAE-GUSTAVE-EIFFEL-PARIS-EST/179055536769>

## OBJECTIFS ET DEBOUCHÉS

---

Cette année de formation par la recherche en Sciences de Gestion entend permettre aux étudiants :

- d'acquérir une maîtrise suffisante des questions épistémologiques et méthodologiques pour entreprendre un travail personnel d'étude ou de recherche ;
- d'étudier autour de thèmes de prédilection de l'équipe enseignante, différentes manières de produire de la connaissance ;
- de se spécialiser dans un domaine particulier au travers du mémoire de recherche.

Les enseignements obligatoires sont d'environ 240 heures. Les étudiants sont donc appelés à faire preuve d'autonomie. Ils disposent en effet de degrés de liberté importants pour décider des investissements personnels qu'ils jugent nécessaires à leur projet d'apprentissage.

La formation proposée vise à former :

- de **futurs enseignants-chercheurs** en sciences de gestion. Pour ces étudiants, la thèse est un prolongement naturel du diplôme ;
- des **consultants** dont les missions amènent à utiliser une méthodologie proche de celle de la recherche ;
- des **chargés d'études** capables d'évaluer par exemple une politique managériale ou de réaliser une étude de marché.

La formation par la recherche ouvre de réelles perspectives d'insertion professionnelle. Dans cette orientation, le mémoire joue un rôle précieux, quoique différent selon les projets des étudiants :

- Pour les étudiants qui ont pour **projet de travailler en entreprise**, le mémoire de recherche conduit à aller sur le « terrain » et à **rencontrer des praticiens**. Les entretiens avec des professionnels, réalisés à cette occasion, constituent une bonne manière de développer des contacts et bien évidemment de développer une **connaissance approfondie du milieu professionnel et de ses préoccupations**.
- Pour les étudiants qui envisagent une **carrière académique**, le mémoire, qui implique la réalisation d'un projet de recherche complet (définition d'une question de recherche et d'un cadre d'analyse, détermination et exécution d'un plan d'étude, collecte et traitement des données, présentation des résultats) constitue, comme l'a montré l'expérience passée, **une préparation efficace à un travail de thèse**.

Il est à noter que la validation de cette année de formation implique une bonne maîtrise de l'anglais puisque la majeure partie de la littérature travaillée en cours et mobilisée pour la réalisation du mémoire est en **langue anglaise**.

## ORGANISATION GÉNÉRALE

---

La formation proposée s'organise, au cours des semestres 3 et 4 du Master, autour **de trois unités d'enseignement** :

- Méthodologie et outils de la recherche en sciences de gestion
- Séminaires thématiques
- Projet de recherche

Le **semestre 3** (d'octobre à janvier) est consacré aux cours magistraux, tant méthodologiques que thématiques.

Le **semestre 4** est dédié au projet de recherche. Le travail de l'étudiant fait l'objet d'un accompagnement : rencontres avec le directeur de mémoire, participations au séminaire de suivi et aux ateliers de traitement des données.

Plusieurs aspects de cette formation contribuent à l'ouverture de nos étudiants sur **l'international**.

- **Caractère international des promotions**
- **Possibilité de faire le mémoire à l'étranger** : Le travail d'enquête nécessaire au mémoire de recherche peut être fait à l'étranger. Bien que cette possibilité soit ouverte à tous les étudiants, elle est surtout exploitée par les étudiants étrangers en raison de la compétence linguistique nécessaire et des problèmes d'accès aux entreprises.
- Pratique obligatoire de **l'anglais** et exigence d'un niveau minimum de maîtrise de la langue à l'entrée avec un score de 650, minimum, au TOEIC.

### *SELECTION DES ETUDIANTS ET DEROULEMENT DES ETUDES*

Cette seconde année de Master orientée vers la recherche concerne :

- des étudiants ayant validé la première année d'un Master **Sciences de Gestion**.
- des étudiants venant d'autres horizons et pour lesquels cette formation constitue alors le moyen d'acquérir une **double compétence**.

Cette formation peut être suivie en :

- **Formation Initiale**
- **Formation Continue**

Elle **peut être délivrée sur deux ans**, notamment pour les étudiants salariés et pour les étudiants dont la langue maternelle n'est pas le français.

## LES ENSEIGNEMENTS

---

Le programme du Master 2 Conseil, Etudes et Recherche est articulé autour de trois Unités d'Enseignement.

Intitulés des UE et des Éléments Constitutifs	ECTS
<b>U.E.1 : Méthodologie et outils de la recherche en sciences de gestion</b>	<b>16</b>
. Conduite d'un projet de recherche	2
. Collecte et traitement des données qualitatives	3
. Analyse des données quantitatives	4
. Atelier de traitement des données qualitatives & quantitatives	3
. Séminaire « Démarches et Métiers du Conseil »	2
. Anglais	2
<b>U.E.2 : Séminaires thématiques</b>	<b>14</b>
. Intelligence économique et stratégique	2
. Comportements de consommation et pratiques de résistance	2
. Leadership et relations managériales	2
. Marketing et management interculturels	2
. Marketing et management de l'innovation	2
. Marketing des services et gestion de la marque	2
. Relation d'emploi et performance sociale	2
<b>U.E.3 : Projet de recherche</b>	<b>30</b>
. Tutorat et coaching	1
. Séminaire de suivi de mémoire	3
. Mémoire	26



## **U.E. 1 – Méthodologie et outils de la recherche en sciences de gestion**

### **Séminaires**

- Conduite d'un projet de recherche
- Collecte et traitement des données qualitatives
- Analyse des données quantitatives
- Atelier de traitement des données qualitatives & quantitatives
- Séminaire « Démarches et métiers du conseil »
- Anglais

### **Enseignants**

**ALLARD-POESI Florence**, Professeur des Universités à l'Université Paris-Est Créteil

**AMINE Abdelmajid**, Professeur des Universités à l'Université Paris-Est Créteil

**BOTHEREL Grégoire**, Responsable des études et Chercheur en marketing chez Numberly

**CHRISTMAN Adrien**, Research Executive chez Ipsos

**DE PECHPEYROU Pauline**, Professeur des Universités à l'Université Paris-Est Créteil

**GLÉRANT-GLIKSON Armelle**, Maître de Conférences à l'Université Paris-Est Créteil

**LAURIER Marc**, Directeur des offres mobiles grand public, Bouygues Telecom

**LESAGE Stéphanie**, Chargée des ressources humaines chez Tenzing

**NOËL Patricia**, Maître de Conférences à l'Université Paris-Est Créteil

**SAINT-MICHEL Arnaud**, Brand Manager pour la société Carré Noir, Global Client Leader pour la société Publicis

**TORSET Christophe**, Professeur des Universités à l'Université Paris-Est Créteil

**VARLET Marion**, Consultante en Ressources Humaines chez BPI

Les séminaires des Professeurs F. ALLARD-POESI et C. TORSET sont étroitement complémentaires. Ils visent à développer la capacité de l'étudiant à concevoir et conduire un projet de recherche comme un système dynamique tendu entre une question de recherche et l'attente d'une réponse.

## ■ **Conduite d'un projet de recherche (15h)**

L'objectif de ce séminaire est de proposer aux étudiants une vue d'ensemble du processus de construction d'un projet de recherche. Basé sur des phases d'enseignement magistral et des phases interactives d'échanges à partir de lectures, il a vocation à introduire les séminaires méthodologiques en permettant aux étudiants de comprendre la structure d'un projet de recherche, les différentes phases d'une recherche en sciences sociales, les modalités de production de connaissances, les types de connaissance produites et la validité des constructions théoriques. Une place centrale sera donc accordée au questionnement réflexif du chercheur en sciences de gestion.

Les 5 séances aborderont successivement les thèmes suivants :

Séance 1 :	Construction d'un projet de recherche
Séance 2 :	Epistémologies en sciences sociales
Séance 3 :	Caractéristiques de la recherche en management
Séance 4 :	Logiques cognitives et la théorisation
Séance 5 :	Les outils et les productions scientifiques

## ■ **Collecte et traitement des données qualitatives (21h)**

Ce cours présente un panorama des méthodes 'qualitatives' de recherche en gestion. L'objectif est de permettre aux participants d'élaborer un design de recherche, de choisir des méthodes de collecte et d'analyse des données en cohérence avec leur projet, mais également de mettre en œuvre certaines des méthodes abordées. À cette fin, le séminaire alterne cours magistral et exercices pratiques donnant aux étudiants l'occasion de construire un design de recherche, d'apprécier un guide d'entretien et ses résultats, et de coder des données.

## ■ **Analyse des données quantitatives (36h)**

L'objectif de ce cours est de familiariser les étudiants du Master avec les principales techniques d'analyse des données.

À l'issue de ce cours les étudiants doivent être en mesure de choisir, en fonction de la problématique de recherche et de la nature des données disponibles, la méthode de traitement appropriée, d'interpréter et de discuter les résultats obtenus. Le cours est complété au deuxième semestre par des ateliers de soutien méthodologique centrés sur les projets de recherche des étudiants.

Séance 1 :	Probabilités et distributions théoriques
Séance 2 :	Tests Statistiques
Séance 3-4 :	Analyses factorielles
Séance 5-6 :	Analyses de régression
Séance 7 :	Analyse discriminante
Séance 8 :	Analyse conjointe
Séance 9 :	Plan d'expérience
Séance 10 :	Analyse de variance
Séance 11/12 :	Mesure en science de gestion

## ■ **Atelier traitement des données qualitatives et quantitatives (12h)**

Cet atelier a pour objectif d'aider l'étudiant à surmonter les difficultés qu'il peut rencontrer dans le cours de son projet de recherche. La mobilisation des techniques présentées au cours de la première phase du cursus est parfois délicate ; cet atelier permet d'éviter que les étudiants ne perdent trop de temps à approfondir leur maîtrise de certains outils ou qu'ils ne soient tentés de renoncer à en faire usage.

## ■ **Séminaire « Démarches et métiers du conseil » (24h)**

Ce séminaire a pour objectif de présenter une large palette des métiers et démarches du conseil en entreprise afin d'amener les étudiants à mieux cerner les enjeux, difficultés et spécificités de ces activités en fonction des types de cabinets et domaines de spécialité (management, marketing et finance éventuellement). Il s'agit à la fois d'acquérir des connaissances globales quant aux métiers du conseil, mais également d'encourager la réflexion quant aux rapprochements possibles entre démarche de recherche et démarche de conseil.

## ■ **Anglais (21h)**

Pour être admis dans le M2 « Conseil, Études et Recherche » l'étudiant doit être capable de comprendre un texte scientifique écrit en anglais. Cette compétence est indispensable pour tirer parti des enseignements dispensés. Elle est toutefois insuffisante pour pouvoir espérer une insertion professionnelle réussie que ce soit dans le monde de la recherche ou dans celui de l'entreprise. Pour un titulaire de Master, la compétence minimum aujourd'hui requise est celle d'un « utilisateur indépendant de niveau 2 » (B2) selon l'échelle de compétences établies par le Conseil de l'Europe.

En ce qui concerne la compréhension écrite et orale des étudiants, cette exigence correspond à un score de 750 au TOEIC. L'objectif du séminaire est d'aider chaque étudiant à atteindre ce niveau, et pour ceux qui l'ont déjà atteint, à parvenir au niveau d'utilisateur expérimenté (score minimum de 850 au TOEIC).

La préparation au TOEIC se fait en partie en présentiel et en partie en autonomie. En présentiel, il s'agit d'enseigner aux étudiants les stratégies leur permettant d'obtenir le meilleur score possible et de leur apporter les connaissances utiles pour les faire progresser. Selon le niveau de départ, un travail personnel plus ou moins important est nécessaire pour atteindre le score minimum de 750 ou celui d'utilisateur expérimenté.

En dehors de la compréhension écrite et orale que vérifie le TOEIC de base, il est important de continuer à travailler, de manière régulière tout au long de l'année, la capacité à écrire et à s'exprimer en situation professionnelle. Cette dernière compétence est de plus en plus souvent testée lors des entretiens d'embauche.

## **U.E. 2 – Séminaires thématiques**

### **Séminaires**

- Intelligence économique et stratégique
- Comportements de consommation et pratiques de résistance
- Leadership et relations managériales
- Marketing et management interculturels
- Marketing et management de l'Innovation
- Marketing des services et gestion de la marque
- Relation d'emploi et performance sociale

### **Enseignants**

**ALLARD-POESI Florence**, Professeur des Universités à l'Université Paris-Est Créteil

**AMINE Abdelmajid**, Professeur des Universités à l'Université Paris-Est Créteil

**BÉCHEUR Amina**, Professeur des Universités à l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée

**BEJEAN Mathias**, Maître de Conférences HDR à l'Université Paris-Est Créteil

**BOURGUIGNON Rémi**, Professeur des Universités à l'Université Paris-Est Créteil

**CHEVRIER Sylvie**, Professeur des Universités à l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée

**GALLOUJ Camal**, Professeur des Universités à l'Université Paris 13 Sorbonne Paris-Cité

**JOURDAN Philippe**, Professeur des Universités à l'Université Paris-Est Créteil

**PRIME Nathalie**, Professeur à l'ESCP Europe

**RIEUNIER Sophie**, Professeur des Universités à l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée

**TORSET Christophe**, Professeur des Universités à l'Université Paris-Est Créteil

**VIDAILLET Bénédicte**, Professeur des Universités à l'Université Paris-Est Créteil

La durée de chacun des séminaires thématiques est de 12 heures.

## ■ Intelligence économique et stratégique

L'objectif de ce séminaire est d'amener les étudiants à s'interroger sur la production d'information et la création de sens dans les organisations. La première partie du séminaire aura pour objet l'étude des fondements théoriques et des pratiques de l'intelligence économique et aura pour ambition de montrer l'importance d'une posture critique vis-à-vis de l'information produite et analysée dans les organisations, notamment lorsqu'elle conduit à des choix stratégiques. La deuxième partie du séminaire s'intéressera aux acteurs de l'intelligence stratégique dans les organisations, en discutant du rôle des acteurs internes et externes, des différents niveaux hiérarchiques et des tensions auxquelles les stratèges sont confrontés. Le séminaire sera construit sur une interaction entre enseignement, analyse critique d'articles et discussion de cas issus de recherches empiriques.

## ■ Comportements de consommation et pratiques de résistance

Ce séminaire vise à traiter des problématiques récentes, porteuses et encore peu explorées dans le champ du comportement du consommateur. Il aborde notamment des thématiques ancrées dans l'approche sociologique, voire anthropologique, de la consommation dans laquelle les comportements des individus s'enchaînent dans des réseaux culturels, sociaux et idéologiques et traduisent, véhiculent et manipulent du sens.

Ce séminaire s'articule autour de deux axes. Le premier axe traite des aspects symboliques et socio-culturels de la consommation des objets et des activités. Il rend compte de l'apport de la sociologie de la consommation à la compréhension des modes et pratiques de consommation et du sens que lui attribuent les individus en vue de leur marquage social, de leur négociation identitaire et de leur inclusion ou de leur émancipation du système marchand.

Le second axe s'intéresse à la consommation dans le secteur non-marchand, en l'occurrence aux comportements de don et de legs. Ce domaine de recherche se trouve également à la croisée de différentes disciplines telles que la sociologie, la psychologie, et de manière plus récente, le marketing. En marketing, force est de constater qu'il s'agit d'un champ de recherche encore « en devenir » et qui appelle à de nouveaux travaux.

Dans ce séminaire, nous valorisons les approches critiques et alternatives de la consommation qui tranchent avec la conception « mainstream » fondée sur une relation positive et coopérative entre les consommateurs, les marques, les enseignes et les institutions ou sur des logiques de réciprocité ou de mutualité dans les échanges marchands et non-marchands.

L'objectif visé est de permettre aux étudiants de développer un esprit critique, de se familiariser avec l'état des recherches sur les comportements et pratiques de consommation et d'explorer la diversité des méthodologies mises en œuvre.

## ■ Leadership et relations managériales

Le séminaire a pour objectif l'acquisition de deux ensembles de compétences relatives au management dans les organisations contemporaines.

Le premier ensemble de compétences consiste en la capacité à mobiliser une variété de grilles d'analyse pour comprendre une situation managériale particulière et les enjeux qu'elle porte. Les étudiants développeront leurs compétences d'analyse critique et d'interprétation des productions discursives en gestion.

Le second ensemble de compétences, corrélatif du premier, porte sur l'adoption d'une attitude réflexive vis-à-vis des modes de management adoptés, qu'ils relèvent de pratiques encouragées par l'entreprise, de discours managériaux ou de réflexes culturels.

Ce séminaire se décompose en deux parties.

La première porte sur les représentations contemporaines du manager et du leadership, thème amenant à souligner le rôle des discours dans l'exercice contemporain du management. La seconde partie s'attache à mettre en exergue l'importance des émotions dans les relations managériales et présenter les approches psychodynamiques du leadership.

Chaque séance suppose un travail de préparation de la part des étudiants. Ceux-ci sont appelés à lire préalablement des articles et à réfléchir à des situations concrètes à partir de recherches de terrain.

## ■ **Marketing et management interculturels**

Le séminaire vise à doter les étudiants de cadres conceptuels pour l'analyse des différences culturelles et à développer une attitude réflexive vis-à-vis des modes de management expérimentés en entreprises.

Ce séminaire se décompose en deux parties.

La première s'attache à mettre en exergue l'importance de la culture dans la compréhension des pratiques managériales à l'international. Par exemple, les attentes vis-à-vis d'un leader, de même que l'exercice du leadership prennent sens dans des univers de sens particuliers. Au-delà du leadership, tous les concepts fondamentaux du management peuvent être interrogés à la lumière de l'articulation entre leurs dimensions universelles et locales.

La seconde partie développe présente un cadre d'analyse de l'impact de culture en comportement du consommateur quand il s'agit de comprendre ce comportement dans un cadre international comparatif. Sont analysées les hypothèses de la convergence, divergence et de l'hybridation des cultures de consommation aujourd'hui. Sont ensuite envisagées les modalités d'adaptation de la politique de marketing international en fonction de ces configurations de la demande.

Chaque séance suppose un travail de préparation de la part des étudiants. Ceux-ci sont appelés à lire préalablement des articles et à réfléchir à des situations concrètes à partir de recherches de terrain.

## ■ **Marketing et Management de l'Innovation**

Ce séminaire est organisé autour de deux thématiques importantes pour appréhender les défis à relever sur la recherche en innovation.

Le premier thème traite des activités amont de l'innovation, et revient sur les travaux fondamentaux en management de l'innovation, ainsi que sur les approches les plus récentes. Il abordera tour à tour ; les stratégies d'innovation allant de la R&D traditionnelle à l'innovation ouverte et collaborative ; les modes d'organisation des activités de conception et d'innovation couvrant autant le projet classique que les différents « labs » d'innovation publics et privés ; et enfin les processus de génération de concepts et d'expérimentation qui vont du management de la créativité aux programmes d'incubation et d'excubation de concepts innovants.

Le second thème concerne le rôle des consommateurs dans l'innovation et son évolution d'un rôle passif qui subit à celui de consomm'acteur. Cette thématique s'attachera, d'une part, à étudier autant l'approche individuelle de participation des clients à l'innovation que

la figure de lead-user dans la littérature sur l'innovation et, d'autre part, à explorer et questionner le paradigme de co-création de valeur qui transforme le regard sur l'innovation avec un focus sur l'économie collaborative, les communautés en ligne et les réseaux d'acteurs.

Les sujets abordés seront introduits et les concepts mis en perspective par l'enseignant. Les étudiants recevront à l'avance les articles à lire en vue de leur discussion et seront amenés à présenter en sous-groupe une synthèse critique d'articles de recherche et à constituer une fiche de lecture.

## ■ **Marketing des services et gestion de la marque**

Ce séminaire a pour objectif de retracer les grandes évolutions du paradigme des services et des travaux sur la gestion de la marque puis d'en saisir les principaux débats actuels. Il tend à couvrir les principaux cadres théoriques mobilisés pour analyser la relation de service entre clients et organisation ainsi que pour saisir l'importance stratégique et opérationnelle du capital marque du point de vue de l'entreprise et du consommateur. Ce séminaire se structure en deux volets :

- Un volet *Marketing des services*, qui s'intéresse aux travaux consacrés au marketing et au management des activités de services. Ces travaux couvrent notamment la question de la spécificité des services en termes d'organisation, de structuration et d'innovation ainsi que les relations entretenues par ces services avec leurs clients quelle que soit leur nature. Le séminaire insistera particulièrement sur les différentes modalités de participation du client dans les activités de services, et envisagera leurs implications et conséquences en matière de qualité du service, d'innovation, de création de valeur et de satisfaction des clients. Plus généralement ce séminaire aura pour objectif de retracer les grandes évolutions du paradigme des services et de saisir les principaux débats actuels qui en découlent.
- Dans l'autre volet *Gestion de la Marque*, les séances portent sur les concepts, les outils, et les modèles de mesure de la valeur de la marque appelée plus généralement Brand Equity dans la littérature anglo-saxonne. Les liens entre Brand Equity et les autres concepts marketing (force, attachement, fidélité à la marque, valeur financière de la marque, performance commerciale, etc.) sont plus spécifiquement abordés.

## ■ **Relation d'emploi et performance sociale**

Ce séminaire vise à explorer les principales problématiques qui traversent l'étude de la relation d'emplois. Il questionne, à ce titre, tout particulièrement les tensions entre l'approche pluraliste qui caractérise le courant des relations professionnelles et l'approche dites unitariste qui domine le champ de la gestion des ressources humaines.

En appui sur la discussion d'articles de recherche, ce séminaire aborde plus spécifiquement 3 thématiques :

- L'effet de la représentation du personnel (qu'elle soit syndicale ou non) sur les politiques de gestion des ressources humaines, l'égalité professionnelle ou encore la gestion de la diversité.
  - Les comportements de prise de parole des salariés dans l'entreprise et les politiques d'implication mise en œuvre par les entreprises
  - La régulation sociale de la chaîne de valeur globale par les entreprises multinationales
- A travers ces discussions, l'objectif est d'explorer les différentes perspectives théoriques permettant d'analyser les politiques sociales des entreprises au regard des dynamiques managériales et organisationnelles. Il s'agira également de mettre en discussion la diversité des méthodologies mobilisées.

## **U.E. 3 – Projet de recherche**

### ■ **Tutorat et Coaching**

Le travail de recherche se fait sous la direction de l'un des membres de l'équipe pédagogique. Le suivi des étudiants est assuré de manière complémentaire par le tutorat et le coaching, par l'atelier « traitement des données » et le séminaire de suivi des mémoires.

#### **LE TUTORAT, UN DISPOSITIF D'ACCLIMATATION À LA RECHERCHE**

L'idée du tutorat est née du constat que les étudiants étaient souvent désorientés en début de cursus par les spécificités d'une formation par la recherche. Il convenait donc de les aider à développer à la fois leurs méthodes de travail, leur capacité à s'orienter dans la littérature, leur compréhension des spécificités de la recherche en gestion et des attentes liées au mémoire.

Le rôle du tuteur consiste à faire en sorte que chaque étudiant tire le meilleur parti de la formation et engage dans de bonnes conditions le travail de recherche dont le mémoire rendra compte.

Pour ce faire, il incite les étudiants à :

- Formuler les questions et interrogations suscitées par les enseignements.
- S'exprimer sur leurs objectifs, et leurs centres d'intérêt et leurs envies en matière de recherche.
- Réaliser des investigations préliminaires, des lectures...
- Se préoccuper de chercher un directeur et un sujet de mémoire suffisamment tôt.
- Participer aux séminaires de recherche proposés dans les équipes de recherche associées à la formation.
- Développer des liens au sein de sa promotion.
- Profiter des bibliothèques des institutions parties prenantes au cursus.

**Attention** : le rôle du tuteur n'est pas de se substituer au directeur de recherche du mémoire. Il est de préparer cette prise en charge en accompagnant l'étudiant dès le tout début du programme.

Tuteurs et étudiants peuvent fonctionner, soit en bilatéral, soit en petit groupe réunissant l'ensemble (4 à 6) des étudiants. Dans la pratique, c'est probablement une combinaison de réunions en sous-groupes et d'échanges bilatéraux qui constituent la solution la plus pertinente.

### **Enseignants**

**ALLARD-POESI Florence**, Professeur des universités à l'Université Paris-Est Créteil

**PERRAUD Laure**, Maître de Conférences à l'Université Paris-Est Créteil



## LE COACHING

Développé avec le concours des responsables du « Master 2 GRH dans les multinationales » le **module « coaching »** est destiné à favoriser l'insertion professionnelle des étudiants du M2 CER. Dans le cadre de ce module un étudiant du Master 2 *GRH dans les multinationales* « coache » un étudiant du M2 CER dans sa recherche de stage (optionnel en second semestre) et/ou d'emploi. Sont notamment travaillés : le ciblage des entreprises, la réalisation de CV adaptés et de la lettre de motivation et la préparation aux entretiens.

### ■ Séminaires de suivi de mémoire

Le mémoire constitue un élément majeur du cursus recherche. Le séminaire de suivi constitue un jalon dans le balisage du processus d'élaboration du mémoire.

**L'objectif** de ce séminaire est double :

1. Permettre à chaque étudiant de présenter son projet à plusieurs reprises avant la soutenance et de recevoir à cette occasion des conseils, dont il verra ensuite avec son directeur de recherche comment en tirer parti.
2. Permettre à une partie de la promotion de se retrouver à cette occasion et à chaque étudiant d'échanger de manière informelle avec les enseignants présents.

Ce séminaire ne se substitue en aucune manière au travail du **directeur de mémoire**. S'il ne compte pas parmi les animateurs et dans la mesure de ses possibilités, celui-ci participe à tout ou partie de la session.

Chaque étudiant doit **assister à l'ensemble de la demi-journée** où il est invité à faire sa présentation. Plusieurs raisons à cela.

- ✓ Les conseils et remarques faits à certains participants sont souvent utiles aux autres.
- ✓ La discussion d'une présentation peut être l'occasion pour les autres étudiants d'évoquer des questions théoriques ou méthodologiques en rapport avec la présentation faite.
- ✓ La session est l'occasion à une partie de la promotion de se retrouver.
- ✓ La présence d'autres étudiants permet de développer des formes d'entraide : prise de notes pour le compte de celui qui intervient par exemple.

Avant la session, chaque étudiant prépare **un papier de 4 à 8 pages** accompagné d'une bibliographie faisant ressortir les références jugées essentielles. Des schémas (en petit nombre peuvent être annexés).

Le corps du texte doit **présenter l'organisation générale du projet** de recherche et distinguer :

- La question de recherche (de départ) : formulée de façon claire et concise (3 lignes maximum)
- La problématique. Il s'agit de préciser la façon d'aborder le problème : posture épistémologique et la perspective théorique. La justification de la problématique s'appuiera sur une revue de la littérature.

- La revue de la littérature souligne les apports et les limites ou manques des travaux antérieurs venant justifier la problématique. Les éléments clés du cadre d'analyse (les concepts clés et leurs définitions, la ou les théories mobilisées, les propositions éventuelles et les modes d'opérationnalisation envisagés) sont également présentés.
- Le cadre d'analyse (concepts et propositions)
- Le mode de collecte et de traitement des données.
- Les résultats attendus.
- Les questions que se pose l'étudiant.

Il se peut que certains aspects ne soient pas encore très élaborés, mais ils doivent avoir donné lieu à un début de réflexion.

Ce papier est **envoyé par mail au secrétariat 7 jours au moins avant la date de la session et au directeur de recherche, s'il n'a pu lui être envoyé préalablement afin de recueillir son avis**. Il doit être écrit **sous Word**, de même que les éventuels schémas. Ceux-ci doivent être présentés sur des pages séparées (une par schéma) à la fin du papier.

Lors de la session, chaque étudiant est invité à présenter oralement son projet.

- La durée idéale d'une **présentation orale est de 8 à 10 minutes**. Les participants doivent s'attendre à être interrompus au bout de 15 minutes, même s'ils n'ont pas fini leur présentation. Afin de tenir la contrainte temps, il est recommandé d'avoir préalablement répété cette présentation.
- Un vidéoprojecteur est mis à disposition des étudiants.
- La présentation est suivie d'une discussion.

**La participation au séminaire est obligatoire et elle est évaluée (3 ECTS)**. L'évaluation porte sur la qualité du projet, de sa présentation tant écrite (50%) qu'orale et de la discussion (50%).

## ■ LE MEMOIRE

### QU'EST-CE QU'UN MEMOIRE DE RECHERCHE ?

L'objectif poursuivi dans le Master Sciences de Gestion, Spécialité Conseil, Etudes et Recherche en management est de former par la recherche.

Au sortir du Master, l'étudiant diplômé doit être capable de conduire de manière autonome un projet de recherche. Une bonne manière d'y parvenir consiste à réaliser de bout en bout l'exercice une fois, c'est l'objet du mémoire de Master.

C'est donc dans cet esprit que le cursus a été conçu :

- le mémoire est une pièce essentielle du dispositif d'évaluation
- le second semestre est entièrement consacré au projet de recherche dont le mémoire rend compte,
- au cours du second semestre, ateliers de traitement des données et séminaires de suivi des mémoires complètent le travail du Directeur de recherche.

Un mémoire de recherche typique est donc le compte-rendu d'un projet de recherche abouti.

Il part d'une question et présente des éléments de réponse. Les rubriques suivantes en constituent les éléments constitutifs :

- **La question centrale** : Énoncée de façon claire et concise, cette interrogation guide l'ensemble du travail. Il est important de montrer l'intérêt (pratique et/ou théorique) de la question traitée.
- **La problématique** : Il existe de nombreuses manières d'aborder une question. Il importe de montrer les proximités et les différences avec les façons adoptées dans les travaux antérieurs.
- **Le cadre d'analyse** : Il englobe la théorie (i.e., les concepts et leurs relations) et sa traduction en observables.
- **La collecte des données et leur traitement** : Un travail de nature purement théorique<sup>1</sup>, i.e. sans confrontation avec le terrain est certes envisageable, mais l'expérience montre que c'est rarement un bon choix du point de vue de l'apprentissage de la recherche.
- **Les résultats et leur discussion**

---

<sup>1</sup> Même excellente, une revue de la littérature n'est pas assimilable à une recherche théorique.

## PRESENTATION DU MÉMOIRE

**Un mémoire est fait pour être lu et pas seulement par le jury.**

Le style doit donc être, sinon agréable, du moins irréprochable. Comme tout document, le mémoire gagne à être présenté de façon attrayante.

La présentation doit permettre d'identifier l'origine du document et contribuer à valoriser tant son auteur que l'institution à laquelle il appartient. Tous les mémoires doivent être présentés sous la jaquette de la spécialité « Conseil, Études et Recherche en Management » du Master en Sciences de Gestion de l'Université Paris-Est Créteil. Dans la fenêtre doivent apparaître : le nom de l'auteur, le titre du mémoire et l'année universitaire.

Il est inconcevable de conduire une recherche en méconnaissant l'essentiel des travaux antérieurement publiés. Afin que l'originalité de votre travail puisse être pleinement appréciée, il est indispensable que **vous identifiiez clairement vos dettes et vos emprunts**. Ceci signifie que :

- ✓ **Les idées** reprises d'un autre auteur doivent **s'accompagner d'une parenthèse précisant l'auteur et la date** de la publication utilisée. Lorsqu'il s'agit d'un ouvrage, il est souhaitable de mentionner également la page.
- ✓ **Les citations**, c'est-à-dire les portions de textes reprises sans changement d'un auteur, doivent être signalées dans le corps du texte par **des guillemets et** être accompagnés d'une **parenthèse précisant l'auteur, la date et pour les ouvrages la page**.

*Dans les deux cas, la référence complète doit être mentionnée en bibliographie.*

Un mémoire est fait pour être lu ! Il faut donc que le lecteur en saisisse rapidement la structure pour pouvoir s'orienter. Chaque mémoire doit comprendre les rubriques suivantes :

- Page de garde (voir contenu ci-dessus) et page de remerciements
- Table des matières paginée (une page)
- Résumé (une page) présentant le projet de recherche (question centrale, problématique, méthodes mobilisées, et résultats obtenus)
- Introduction
- Corps du mémoire
- Conclusion
- Annexes (elles doivent être utiles à une meilleure compréhension du texte sans quoi il faut les supprimer)
- Bibliographie présentée selon les normes académiques habituelles

### NORMES BIBLIOGRAPHIQUES

Une bibliographie est une liste de documents structurée citant l'intégralité des sources auxquelles vous vous référez dans votre travail de rédaction.

Chaque type de document possède un modèle de citation propre à ses caractéristiques.

La bibliographie est présentée triée par ordre alphabétique des noms d'auteurs, puis par date, ou par ordre de citation. Si elle est très longue, elle peut être classée par thèmes : à l'intérieur des rubriques, on retrouve le classement alphabétique par auteurs.

Elle doit être présentée de façon homogène dans le style choisi pour chaque élément (taille des caractères, police, retraits, etc...).

Elle doit éviter de signaler les documents non publiés « peu sûrs » du type : articles « soumis pour publication », résumés de congrès, communications orales, ...

**Pour votre mémoire, voici les normes à adopter (notez bien l'usage des italiques) :**

**Pour les articles :**

Nom et Initiale du prénom des auteurs de l'article (année de publication), « Titre de l'article », *Nom de la revue en italique*, vol. numéro de volume, n° numéro de la publication, pages.

**Exemple :** Allard-Poesi F., Giordano, Y. (2015), « Performing Leadership 'In-Between' Earth and Sky », *M@n@gement*, vol. 18(2), p. 102-131.

**Pour les ouvrages :**

Nom et Initiale du prénom des auteurs (année), *Titre de l'ouvrage en italique*, Ville, Editeur, collection, numéro d'édition, nombre de pages.

**Exemple :** Dietrich A., Pigeyre F. (2016), *Gestion des ressources humaines*, Paris, La Découverte, collection Repères, 3ème édition, 126 pages.

**Pour les chapitres d'ouvrages :**

Nom et Initiale du prénom des auteurs (année), « Titre du chapitre », in Nom Initiale du prénom, *Titre de l'ouvrage en italique*, Ville, Editeur, pages.

**Exemple :** Chevrier, S. (2013), « Managing Multicultural teams », in Chanlat J-F. et al., *Cross-Cultural Management. Culture and Management across the World*, London, Routledge, p. 203-223.

**Pour les thèses, mémoires, etc. :**

Nom Initiale du prénom des auteurs, *Titre du document en italique*, Nature du document et lieu (exemple : thèse, Université de X), année, pages.

**Consultation en ligne :**

Nom et Initiale du prénom des auteurs de l'article (date de la publication), Titre de l'article, *Titre du périodique en italique* [en ligne], numérotation du périodique dans la série (ex : volume, n° dans la collection), pagination de la partie, [consulté le jj/mm/aaaa]. ISSN ou DOI. Disponible à l'adresse : URL ou <http://dx.doi.org/DOI>.

**Exemple :** Garnier P. (2009), Préscolarisation ou scolarisation ? L'évolution institutionnelle et curriculaire de l'école maternelle, *Revue française de pédagogie* [en ligne], n°169, [consulté le 04 janvier 2012]. ISSN électronique 2105-2913. Disponible à l'adresse : <http://www.cairn.info/revue-francaise-de-pedagogie-2009-4-page-5.htm>.

# L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2019-2020

---

## CONSULTATION DE L'EMPLOI DU TEMPS

L'emploi du temps est remis à la rentrée. Il est également disponible en ligne sur le site de l'IAE à partir de la page de votre formation, rubrique « Actualités et planning ».

À l'IAE Gustave Eiffel, les salles de cours sont affichées pour la journée sur l'écran situé dans le hall d'entrée. Les détails de la consultation de l'emploi du temps en ligne sont disponibles sur le [site de l'UPEC](#).

### Remarque importante sur les emplois du temps

Les cours sont généralement placés du lundi au jeudi de 9h30 à 16h30.

Les emplois du temps sont conçus dans le souci de satisfaire au mieux les étudiants, en fonction des contraintes liées, d'une part, aux autres engagements de l'équipe pédagogique, notamment les praticiens, et, d'autre part, aux disponibilités des ressources de l'IAE Gustave Eiffel ou de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) dont il dépend (salles informatiques, par exemple).

Les cours sont assurés par des praticiens ou des enseignants qui font tous au mieux pour ne pas modifier leurs agendas. ***Toutefois, en cas de changement de planning, les étudiants sont informés au plus vite et tenus d'être présents.***

## DÉROULEMENT DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE

- . Rentrée : vendredi 27 septembre 2019
- . Début des cours : lundi 30 septembre 2019
- . Fin des cours du premier semestre : vendredi 31 janvier 2020
- . Soutenance du mémoire : avant le lundi 2 octobre 2020
- . Fin de l'année universitaire : mercredi 30 septembre 2020

## DATES DE FERMETURE DE L'UNIVERSITÉ

### Fin d'année civile :

Du vendredi 20 décembre 2019 au soir au vendredi 3 janvier 2020 au matin.

### Été :

Du vendredi 29 juillet 2020 au soir au lundi 19 août 2019 au matin.

## INFORMATIONS PRATIQUES

---

### ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

L'IAE Gustave Eiffel est soucieux d'accompagner au mieux ses étudiants tout au long de leur formation. Les personnes en situation de handicap, qu'elle qu'en soit la nature et la durée (temporaire ou permanent), peuvent bénéficier sous certaines conditions d'un accompagnement spécifique ainsi que d'aménagement des études et des examens. Pour ce faire, les étudiants concernés peuvent contacter la référente handicap de l'IAE Gustave Eiffel ou la cellule handicap de l'UPEC, qui pourront les accompagner dans leurs démarches.

L'ensemble des informations sur la politique d'accompagnement, les services dédiés et la procédure de demande d'aménagement des examens et concours sont disponibles sur le site de l'IAE et de l'UPEC.

#### **Service de médecine préventive des étudiants (SUMPPS)**

Campus centre de Créteil  
Maison de la Santé  
94000 Créteil

Référent handicap au sein de la FSEG : Sabine FOUGERAY

Référent handicap au sein de l'IAE Gustave Eiffel : Stéphanie MIGNOT-GERARD  
[stephanie.mignot-gerard@u-pec.fr](mailto:stephanie.mignot-gerard@u-pec.fr)

Cellule Handicap UPEC :  
Tel. : 01.45.17.13.83  
[handicap@u-pec.fr](mailto:handicap@u-pec.fr)

### EVALUATIONS DES ENTREPRISES ET DES STAGIAIRES/APPRENTIS

Dans le cadre d'un stage ou d'un contrat d'apprentissage, les étudiants sont évalués et évaluent leur entreprise d'accueil. Cette évaluation se fera via la plateforme *Happy Trainees* 30 jours avant la fin de votre stage / apprentissage. Il est donc impératif de rester attentif aux mails (y compris aux spams) à cette période.

### ASSIDUITE

Les étudiants sont tenus d'assister aux cours avec assiduité, quel que soit leur régime d'études (formation initiale, formation en apprentissage, formation continue et contrats de professionnalisation).

**Pour les apprentis :** les apprentis ont le statut de salariés et un état de présence est envoyé mensuellement aux entreprises.

**Pour les étudiants boursiers :** l'absentéisme est contrôlé chaque année par le CROUS qui est susceptible de demander un remboursement partiel à total de la bourse en cas d'absentéisme.

**Pour les étudiants en formation continue et en contrat de professionnalisation :** un état de présence est envoyé mensuellement aux entreprises et/ou aux organismes financeurs.

## RECLAMATIONS

Dans le cadre de sa démarche d'amélioration continue de la qualité, l'IAE Gustave Eiffel a mis en place une boîte mail sur laquelle les étudiants ont la possibilité de faire part des problèmes rencontrés dans le cadre de leur formation, d'un point de vue pédagogique et administratif.

Mail : [reclamation.iae@u-pec.fr](mailto:reclamation.iae@u-pec.fr)

## SALLES INFORMATIQUES ET L'ACCES AU WIFI

L'université met à disposition de ses étudiants des salles informatiques en libre-service. Vous pouvez accéder aux salles 204 et 205 situées au 2<sup>ème</sup> étage du bâtiment d'économie. Ces salles sont ouvertes du lundi au vendredi, de 9h à 18h.

Après avoir créé votre compte informatique étudiant, vous pourrez également bénéficier de la connexion Internet en WiFi accessible à partir du bâtiment d'économie, de l'IAE et des bibliothèques.

[Pour plus d'informations](#)

## COMPTE INFORMATIQUE ETUDIANT

Pour bénéficier de tous les services numériques de l'université (messagerie, accès WiFi ...), il vous faut activer votre compte informatique étudiant.

Connectez-vous sur le site [www.u-pec.fr](http://www.u-pec.fr) > étudiant > services numériques et lancez la vidéo qui vous explique la marche à suivre. Il vous sera demandé de valider la charte informatique de l'Université puis de vous identifier avec vos login et mot de passe.

- *Login* : par défaut il s'agit de la première lettre de votre nom en minuscule suivie de votre numéro d'étudiant UPEC (exemple : x1234567).
- *Mot de passe* : par défaut il s'agit de votre date de naissance au format JJMMAAAA. Lors de votre première connexion il vous sera demandé de définir un nouveau mot de passe.

Si vous rencontrez des difficultés, demandez conseil aux moniteurs étudiants dans les salles informatiques.

## MESSAGERIE UPEC

Votre inscription à l'UPEC vous permet de bénéficier d'une adresse électronique de type [prenom.nom@etu.u-pec.fr](mailto:prenom.nom@etu.u-pec.fr). Cette messagerie est le moyen privilégié de l'université pour communiquer avec ses 31 000 étudiants, et c'est aussi pour vous la meilleure façon de rester informé (informations scolarité, annulation de cours, informations bibliothèques, événements...).

Votre messagerie électronique UPEC est accessible à distance, à partir de tout ordinateur connecté à Internet à partir de l'adresse <https://webmail.etu.u-pec.fr>. Pour vous connecter à votre messagerie Webmail, utilisez le login et le mot de passe définis lors de l'activation de votre compte informatique étudiant.



*Astuce* : vous pouvez rediriger les messages de votre messagerie UPEC vers votre boîte mail personnelle. Pour cela, il vous suffit de vous connecter à votre messagerie UPEC, d'aller dans le volet « options » puis « option de redirection » et d'indiquer l'adresse de la messagerie dans laquelle vous souhaitez recevoir les mails de votre messagerie UPEC.

Cette messagerie vous permet aussi d'accéder à une session Windows sur les ordinateurs des salles informatiques (salles 406 et 408) de l'IAE Gustave Eiffel.

## **RESSOURCES NUMÉRIQUES DE L'UPEC**

Le moteur de recherche Athéna permet d'interroger la totalité des ressources documentaires proposées par les 22 bibliothèques de l'UPEC : livres (imprimés ou électroniques), revues (imprimées ou électroniques), bases de données, thèses et mémoires (imprimés ou électroniques), sujets d'examens numérisés, cartes, documents audiovisuels, etc.

[Pour plus d'informations](#) se référer aux bibliothèques de l'UPEC.

## **BIBLIOTHÈQUE ET CENTRES DE DOCUMENTATION**

Avec votre carte d'étudiant, vous avez accès aux bibliothèques universitaires de l'UPEC et à d'autres bibliothèques universitaires françaises (se renseigner sur place).

<http://bibliotheque.u-pec.fr/>

### **❖ Bibliothèque du Centre multidisciplinaire de Créteil**

61 avenue du Général de Gaulle 94000 Créteil

Tel : 01 45 17 10 17

Horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h - et de novembre à mai le samedi de 8h30 à 12h30.

### **❖ Bibliothèque de sciences économiques, gestion et urbanisme**

Route de Choisy, Mail des Mèches, 94000 Créteil

Tel : 01 41 78 47 04

Horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h

## **LA PLATEFORME EPREL (COURS EN LIGNE)**

Vous trouverez sur la plateforme EPREL les cours mis en ligne par vos enseignants.

EPREL est accessible depuis tout poste connecté à Internet à l'adresse suivante :

<http://eprel.u-pec.fr> ou depuis l'espace réservé du [site internet](#).

L'accès est réservé aux seuls étudiants de l'UPEC munis d'un login et d'un mot de passe et inscrits aux cours en ligne par leurs enseignants.

## L'INTRANET DE L'IAE

En début d'année, vous recevrez un mail de l'IAE contenant vos identifiants pour vous connecter à l'Intranet de l'IAE (login de type « Etud1234 » et mot de passe). Vous pourrez ensuite vous y connecter en passant par la page web de votre formation sur le site de l'IAE.

L'intranet vous permet, notamment, d'accéder aux évaluations des enseignements et à la mise à jour les informations de votre fiche de renseignements.

## OFFRES D'EMPLOI ET RECHERCHE DE STAGE

Pour faciliter votre recherche de stage ou d'emploi, une nouvelle plateforme *Career Center* est à votre disposition à cette adresse :

<http://iae-eiffel.jobteaser.com>

Pour s'y inscrire, il suffit de rentrer votre adresse mail (celle de l'UPEC ou une autre), d'attendre le mail de confirmation et de valider votre adresse.

- Plus de 2220 offres d'apprentissage à ce jour sur votre *Career Center*
- 2090 offres de stages
- 920 d'emploi – CDI – CDD – VIE

Mais aussi

- Des espaces de présentation des entreprises et de leurs métiers (idéal pour bien préparer votre entretien et s'intéresser à l'actualité de l'entreprise et ses métiers : une preuve de motivation qui jouera en votre faveur !)
- Dans la rubrique « Ressources » tous les avis des stagiaires, apprentis, ou salariés des entreprises ainsi que leur rémunération.
- Possibilité de déposer en ligne votre CV pour les entreprises partenaires
- Information sur tous événements carrières (ceux au sein de votre entreprise et ceux au sein de notre université)
- La possibilité de recevoir un Alerte email des offres et événements suivant vos critères de recherches

## LE SERVICE DE SANTE UNIVERSITAIRE (SSU) A L'UPEC

Le service de santé universitaire de l'UPEC est composé de médecins, d'infirmières et d'assistantes sociales qui sont à votre disposition pour vous aider et vous conseiller. Tous les étudiants peuvent à leur demande, avoir un rendez-vous pour une consultation gratuite avec :

- un médecin pour un problème de santé, des certificats médicaux (stage en entreprise, aptitude aux sports, licence sportive, travail, bourse, demande d'aménagements, etc.), vaccinations, conseils en nutrition ...
- un dentiste pour dépistage et conseils
- les infirmières pour les urgences-soins (orientation sur service spécialisé), vaccinations, éducation à la santé, prévention MST.

Les étudiants ont aussi accès à une aide psychologique gratuite. Des psychologues proposent aux étudiants ayant des difficultés un soutien psychologique sous forme d'entretiens individuels.

Des permanences sont assurées chaque semaine dans les locaux de la médecine préventive universitaire. Les rendez-vous sont à prendre auprès des infirmières.

Où me rendre ? Qui contacter ?		
<b>Site de Créteil</b>	61, av. du Général-de-Gaulle, 94000 Créteil	01 45 17 15 15
<b>Site de Lieusaint</b>	36-37, rue Georges-Charpak, 77567 Lieusaint	01 64 13 44 96
<b>Site de Vitry</b>	122, rue Paul-Armangot, 94400 Vitry-sur-Seine	01 41 80 73 54
<b>Site de Fontainebleau</b>	Route forestière Hurtault, 77300 Fontainebleau	01 60 74 68 33
<b>Site de l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort</b>	7, av. du Général-de-Gaulle, 94704 Maisons-Alfort	01 43 96 70 17

Pour en savoir plus sur les horaires et les modalités d'accès au SSU de l'UPEC <http://www.u-pec.fr/etudiant/sante-resus/>

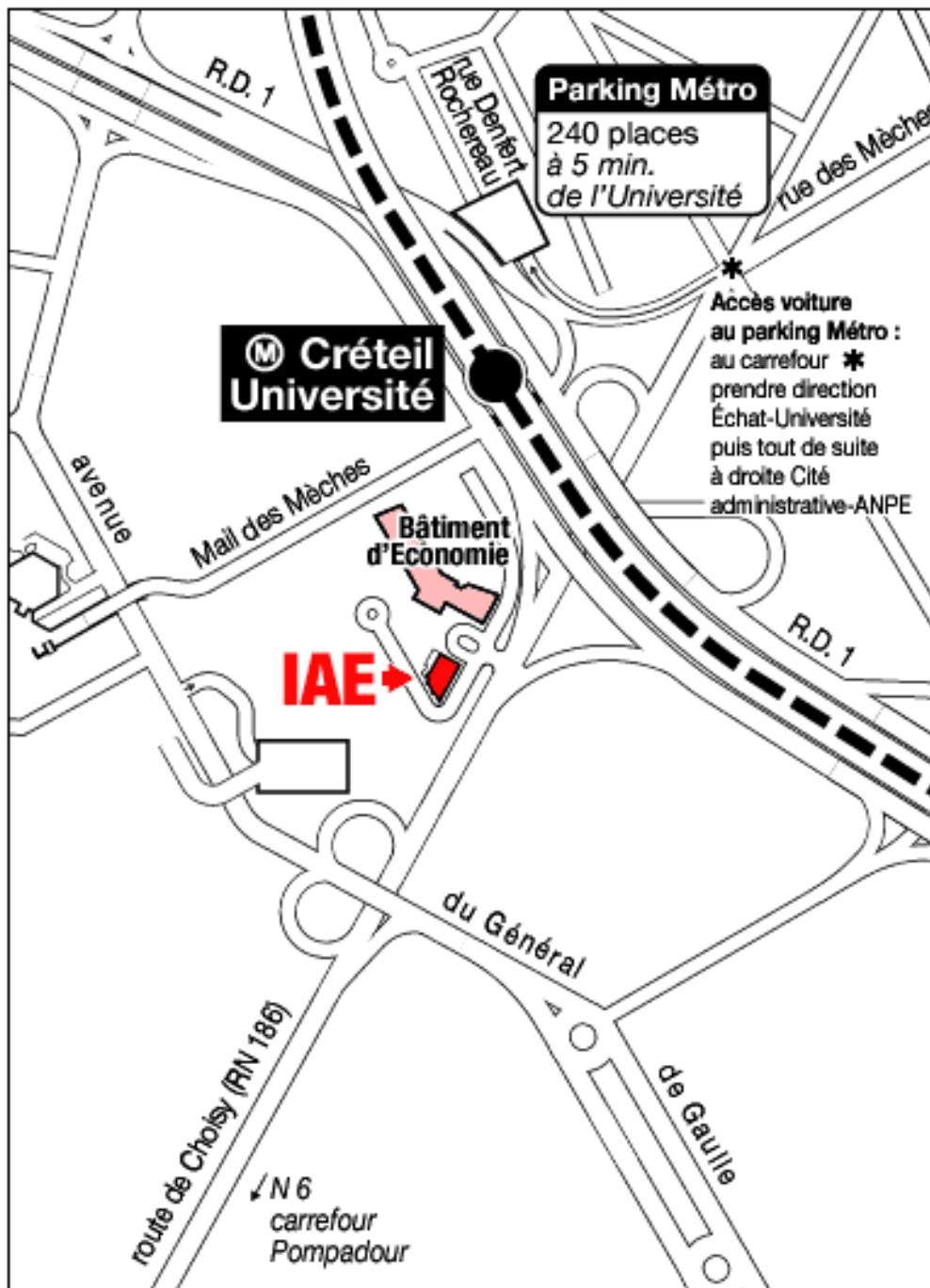
## BUREAU DES ÉTUDIANTS (BDE)

Le Bureau Des Étudiants participe à la convivialité des études à l'IAE : soirées et afterworks, week-end d'intégration, séjour au ski, week-end en Europe, Gala et participation à la Coupe de France des IAE sont autant d'occasions de passer d'agréables moments aussi bien au sein de l'IAE qu'en dehors.

Alors n'attendez plus, rejoignez-les sur les réseaux sociaux :

- Facebook : <https://www.facebook.com/bde.iae.gustaveeiffel>
- Twitter : @BDEGustaveeiffe
- Instagram : @bdeiae.gustaveeiffel

## PLAN D'ACCÈS



<http://www.iae-eiffel.fr/fr/iae/plan>

# **REGLEMENT INTERIEUR DE L'UNIVERSITE PARIS-EST CRETEIL**

---

Le règlement intérieur de l'Université est disponible sur le site de l'UPEC au lien suivant :

<http://www.u-pec.fr/universite/reglement-interieur-de-l-universite-paris-est-creteil-val-de-marne-561469.kjsp?RH=WEB>

Chaque étudiant est tenu de lire ce règlement de signer et de retourner l'attestation de prise de connaissance dudit règlement dans les meilleurs délais.

L'attestation est à retourner au secrétariat pédagogique de la formation.

# ANNEXE : CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

---

2019-2020

## Titre 1. Dispositions communes aux deux années de master (M1 et M2)

### Article 1. Jurys

La composition du jury de formation est fixée par le Président de l'Université Paris-Est Créteil. Peuvent participer à ce jury l'ensemble des enseignants intervenant au sein de la formation. Chaque jury délibère souverainement à partir des résultats obtenus, valide l'année de formation (M1 ou M2) et prononce la délivrance du diplôme, l'octroi de la mention, les possibilités et modalités de redoublement.

### Article 2. Régime du contrôle des connaissances

Il existe deux régimes de contrôle des connaissances :

- **le régime normal** (en formation initiale, par apprentissage ou en formation continue) pour les étudiants pour lesquels la validation de la formation est subordonnée à l'assiduité en cours ;
- **le régime spécial** pour les étudiants bénéficiant d'une dispense d'assiduité en cours. Le bénéfice du régime spécial est accordé par le responsable de la formation, sur demande justifiée et circonstanciée faite au plus tard trois semaines après le début des enseignements du semestre, notamment dans le cadre de la formation continue. Les salariés devront présenter un contrat de travail établissant cette qualité. Lorsque le régime spécial d'études est accordé, la note attribuée à la matière est celle de l'épreuve terminale. Dans les matières ne faisant pas l'objet d'une épreuve terminale, le responsable de la formation établit les modalités d'évaluation.
- **le régime long**. Le bénéfice d'un régime long est accordé par le responsable de la formation. La demande doit être faite au plus tard trois semaines après le début des enseignements. Cette demande doit être formulée par les étudiants qui souhaitent faire leur cursus en deux ans. Les salariés doivent présenter un contrat de travail établissant cette qualité. Ce régime est ouvert aux étudiants étrangers qui sont arrivés depuis moins d'un an en France lorsque débute le présent cursus.

### Article 3. Spécificités de la formation en apprentissage

Pour être admis en apprentissage, les candidats doivent conclure un contrat d'apprentissage auprès d'une entreprise ou administration. Les apprentis bénéficient ainsi d'un contrat de travail d'un type particulier comportant, entre autres mentions légales, une obligation d'assiduité aux cours. Il est rappelé que, conformément à la législation sociale, l'employeur peut opérer des retenues sur salaire correspondant aux périodes d'absence non justifiées. En cas de rupture du contrat de travail au cours du master, intervenue avec l'autorisation du CFA, l'étudiant doit conclure un nouveau contrat d'apprentissage. A défaut, il est exclu de la formation.

### Article 4. Assiduité aux cours

La présence à tous les cours est rigoureusement obligatoire pour le régime normal. Lorsque l'étudiant est absent à plus de 1/5<sup>ème</sup> des heures d'une même matière, il se voit attribuer la note de 0/20 pour la matière concernée.

L'accès aux salles de cours pourra être refusé pour un retard quel qu'en soit le motif et comptabilisé ensuite comme une absence. Cette décision est laissée à l'appréciation de l'enseignant.

Toutefois, si l'absence est justifiée, à titre exceptionnel, le jury peut décider, après examen de la situation particulière de l'étudiant, d'autoriser un candidat à valider ses notes de contrôle continu de la première session.

Tout étudiant absent ou défaillant à une des épreuves de contrôle continu et/ou terminal se voit attribuer la note de 0/20 à l'épreuve concernée, sauf décision exceptionnelle du jury autorisant une épreuve de remplacement.

### **Article 5. Attribution de mentions**

Des mentions sont attribuées sur la base de la moyenne générale des deux semestres de l'année :

- Passable : pour une moyenne égale ou supérieure à 10 et inférieure à 12,
- Assez bien : pour une moyenne égale ou supérieure à 12 et inférieure à 14,
- Bien : pour une moyenne égale ou supérieure à 14 et inférieure à 16,
- Très bien : pour une moyenne égale ou supérieure à 16.

### **Article 6. Sessions d'examen**

L'appréciation des résultats du contrôle des connaissances donne lieu à deux sessions.

L'admission à suivre les enseignements du deuxième semestre (M1) ou du quatrième semestre (M2) est indépendante de la validation du semestre précédent. Les étudiants peuvent situer leurs résultats tout au long de l'année grâce au contrôle continu.

Le jury final délibère sur l'ensemble des deux semestres de l'année et est seul habilité à délivrer le diplôme de maîtrise (M1) ou de master (M2) et à valider l'année d'études.

La date du jury de la première session est fixée après et au plus près de la date d'achèvement des enseignements et/ou des stages obligatoires ou de la période d'apprentissage.

Une seconde session d'examens est organisée à l'issue du jury final de la première session.

## **Titre 2. Dispositions propres à la première année de master (M1)**

### **Article 7. Admission en 1<sup>ère</sup> année de master**

Les étudiants sont admis après obtention de la licence d'Économie et Gestion de l'Université Paris-Est Créteil du parcours correspondant :

- Licence Économie-Gestion, parcours Comptabilité, Contrôle, Audit : admission de droit en 1<sup>ère</sup> année de Master « Comptabilité, Contrôle, Audit » pour les étudiants ayant obtenu plus de 12/20 de moyenne générale en 3<sup>ème</sup> année de cette licence, après entretien d'orientation pour ceux ayant une moyenne annuelle comprise entre 10/20 et 12/20 ;
- Licence Économie-Gestion, parcours Gestion des entreprises : admission de droit en 1<sup>ère</sup> année de Master (toutes mentions sauf CCA) pour les étudiants ayant obtenu plus de 12/20 de moyenne générale en 3<sup>ème</sup> année de cette licence, après entretien d'orientation pour ceux ayant une moyenne annuelle comprise entre 10/20 et 12/20.

Les étudiants non diplômés d'une des deux licences précédentes peuvent être admis par validation d'études après examen de leur dossier, tests et entretiens. La VAE s'applique selon les dispositifs en vigueur.

### **Article 8. Délivrance du diplôme intermédiaire de Maîtrise**

Après validation des deux semestres de la 1<sup>ère</sup> année de Master, les étudiants peuvent demander à se voir délivrer le diplôme intermédiaire de maîtrise, au titre de la mention.

### **Article 9. Organisation des enseignements en 1<sup>ère</sup> année de Master (M1)**

La première année du master est organisée en deux semestres dont la validation, selon les règles ci-après définies, donne lieu à l'attribution de 30 crédits (ECTS) pour chacun.

Chaque semestre comprend des Éléments Constitutifs d'Unités d'Enseignements (ECUE), dont la pondération pour le calcul de la moyenne générale est prévue dans la maquette du diplôme et correspond au nombre d'ECTS qui lui sont attribués (sauf mention contraire dans la maquette). Ces ECUE sont regroupés par Unités d'Enseignement (UE).

Les ECUE font l'objet d'une évaluation sous forme d'examen terminal et/ou de contrôle continu, écrite et/ou orale.

L'épreuve terminale a lieu à la fin du semestre durant lequel les enseignements ont été dispensés. Chaque responsable de cours arrête les modalités du contrôle continu, qui sont portées à la connaissance des étudiants au plus tard un mois après le début des cours. Quand une matière fait l'objet de contrôle continu uniquement, deux notes au minimum sont affectées au titre du contrôle continu.

### **Article 10. Acquisition des ECUE et UE en 1<sup>ère</sup> année de Master (M1)**

Les ECUE sont définitivement acquis si leur note est égale ou supérieure à 10/20, et emportent l'acquisition des crédits (ECTS) correspondants.

Au sein de chaque UE, les ECUE se compensent entre eux si leur moyenne pondérée est supérieure ou égale à 10/20 et si aucune note de matière n'est inférieure à 06/20. Cette note minimum est de 08/20 pour le diagnostic organisationnel et de 750/990 pour le TOEIC (sauf mentions CCA et management sectoriel : 650). Toute note inférieure à 10/20 pour une Unité d'Enseignement est éliminatoire.

Pour les étudiants en apprentissage, l'activité en entreprise dans le cadre du contrat d'apprentissage fait l'objet d'une notation, attribuée d'un commun accord entre le maître d'apprentissage (représentant de l'entreprise) et le tuteur pédagogique (représentant de l'Université).

### **Article 11. Seconde session en 1<sup>ère</sup> année de Master (M1)**

Une seconde session d'examens est organisée en fin d'année, après proclamation des résultats de la première session.

L'étudiant choisit les matières non validées auxquelles il se représente, en s'inscrivant obligatoirement auprès de la scolarité, au cours de la semaine qui suit l'affichage des résultats de la première session. La note de la deuxième session se substitue alors à la note de la première. Lorsque l'étudiant est défaillant à un ECUE auquel il s'est inscrit, la note de 0/20 lui est appliquée. La note de la première session est automatiquement attribuée pour les matières auxquelles l'étudiant ne s'est pas inscrit pour la seconde session.

L'étudiant ajourné en première session pour note éliminatoire, avec une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20, représente obligatoirement en seconde session les ECUE pour lesquels il a obtenu une note éliminatoire.

Les ECUE à valider font l'objet d'épreuves écrites ou orales, le diagnostic organisationnel donne lieu à une nouvelle rédaction et/ou une nouvelle soutenance selon les recommandations du jury.

Les règles d'acquisition des ECUE et UE sont identiques à celles de la première session.

### **Article 12. Redoublement en 1<sup>ère</sup> année de master (M1)**

Un seul redoublement est autorisé en master 1, sur décision spéciale du jury. Les ECUE validés au cours de l'année précédente restent acquises ainsi que les ECTS y afférant. Toutefois, si l'étudiant a déjà bénéficié d'une possibilité de redoublement en L3, il n'est pas autorisé à redoubler en M1 sauf décision spéciale du jury.

## **Titre 3. Dispositions propres à la seconde année de master (M2)**

### **Article 13. Organisation des enseignements en 2<sup>nde</sup> année de Master (M2)**

La seconde année du Master est organisée en deux semestres dont la validation, selon les règles ci-après définies, donne lieu à l'attribution de 30 crédits (ECTS) pour chacun.

Chaque semestre comprend des Unités d'Enseignements (UE), dont la pondération pour le calcul de la moyenne générale est prévue dans la maquette du diplôme et correspond au nombre d'ECTS qui leur sont attribués.

Les ECUE font l'objet d'une évaluation sous forme de contrôle continu. Celui-ci comporte au minimum deux notes par ECUE. Les modalités du contrôle continu sont portées à la connaissance des étudiants au plus tard un mois après le début des cours.

### **Article 14. Acquisition des ECUE et UE en 2<sup>nde</sup> année de master (M2)**

Il n'y a pas de notes éliminatoires pour les ECUE sauf pour l'ECUE du mémoire de spécialisation où toute note inférieure à 10/20 est éliminatoire.

Une UE est définitivement acquise si la moyenne des ECUE est égale ou supérieure à 10/20. Toute note inférieure à 10/20 pour une Unité d'Enseignement est éliminatoire.

Les UE se compensent entre elles à l'exclusion de l'UE « pratiques professionnelles et mémoire » (ou l'UE « projet » dans le cadre spécifique du M2 Conseil, Etudes et Recherche) qui ne participe pas à la compensation des autres UE et n'est pas compensée par celle-ci. Le stage et sa validation peuvent être remplacés par une période d'étude dans une université étrangère sanctionnée en accord avec les universités partenaires.

Le diplôme de master est acquis si l'étudiant a obtenu une moyenne égale ou supérieure à 10/20 à l'ensemble des UE pondérées de leur coefficient, sans note éliminatoire.

Le jury siège au plus près de la date de fin des stages ou de la période d'apprentissage.



**Article 15. Seconde session en 2<sup>nde</sup> année de master (M2)**

Une seconde session d'examen est organisée en fin d'année, après la proclamation des résultats de la première session.

L'étudiant choisit les UE ou les matières non validées auxquelles il se représente, en s'inscrivant obligatoirement auprès de la scolarité au cours de la semaine qui suit l'affichage des résultats de la première session. La note de la seconde session se substitue alors à celle de la première session. Lorsque l'étudiant est défaillant à une matière à laquelle il s'est inscrit, la note de 0/20 lui est appliquée, sauf décision spéciale du jury. La note de la première session est automatiquement attribuée pour les UE ou les matières auxquelles l'étudiant ne s'est pas inscrit pour la seconde session. Les règles d'acquisition des ECUE et UE sont identiques à celles de la première session.

**Article 16. Redoublement en 2<sup>nde</sup> année de master (M2)**

Le redoublement est admis d'office en cas d'échec au seul mémoire. Les étudiants seront alors autorisés à présenter et à soutenir leur mémoire avec ou sans accomplissement d'un nouveau stage selon l'avis du jury. L'autorisation de redoublement dans les UE non validées est accordée ou non par le jury dans tous les autres cas.